



RÉGION ACADÉMIQUE  
BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Mesdames et Messieurs les Tuteurs des Volontaires en  
Service Civique à l'Education nationale

Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement, les  
Directeurs d'écoles, les Directeurs de CIO

s/c de Madame et Messieurs les IA-DASEN  
pour attribution

Besançon, le 8 mars 2017

Objet : Guide à destination des tuteurs / bilan nominatif.

**Rectorat**

Division des Personnels  
Administratifs et  
d'Encadrement

Dossier suivi par  
Françoise BOUILLANNE  
Téléphone :  
03 81 65 73 66

Mél.  
[francoise.bouillanne@ac-  
besancon.fr](mailto:francoise.bouillanne@ac-besancon.fr)

10, rue de la Convention  
25030 Besançon  
cedex

Vous êtes tuteur d'un jeune volontaire en service-civique. Vous trouverez ci-joint, un «**guide du tuteur**» mettant à votre disposition des outils et des méthodes pour vous aider dans votre rôle essentiel d'accompagnement. Une seule modification a été apportée à ce guide par rapport à celui de l'année dernière et concerne la revalorisation de l'indemnité du volontaire au 1/2/2017. Vous pourrez consulter des informations et conseils immédiatement exploitables.

J'attire votre attention, sur la rédaction du **bilan nominatif**. En application de l'article L.120-1 du Code du service national, chaque volontaire en Service Civique reçoit au terme de sa mission un bilan nominatif. Il est de votre responsabilité en qualité de tuteur, d'évaluer l'acquisition progressive des aptitudes et des compétences du volontaire et de rédiger le bilan nominatif. Les supports et compléments d'information nécessaires sont développés dans le « guide du tuteur » et ses annexes.

Une fois rédigé, le bilan nominatif doit être signé par le volontaire et le tuteur. Il doit être ensuite envoyé par courriel à [service.civique@ac-besancon.fr](mailto:service.civique@ac-besancon.fr) **au plus tard le 9 juin 2017 délai de rigueur**. Le bilan nominatif, après avoir été signé par Monsieur le Recteur, sera transmis par courriel au tuteur. Ce dernier remettra au volontaire un exemplaire du bilan nominatif avant la fin de son contrat d'engagement.

Je vous précise que pour tout complément d'information, vous pouvez joindre au Rectorat Service Civique Madame Françoise BOUILLANNE :

Tél 03.81.65.73.66 Mél [service.civique@ac-besancon.fr](mailto:service.civique@ac-besancon.fr)

Je vous remercie pour votre engagement en tant que référent principal du jeune volontaire.

Pour le Recteur et par délégation  
Pour la Secrétaire Générale de l'académie  
Le Secrétaire Général Adjoint de l'académie  
Directeur des Ressources Humaines

Géraud VAYSSE